

*En plein combat sur le projet de «réforme des retraites» la multiplication des provocations s'est accumulée :*

- Valérie Pécresse dans un article du parisien du 05/02/2020 a annoncé vouloir avancer de 10 ans la mise en concurrence du Métro et des RER.

- Atteinte au droit de grève. Le Sénat a adopté en première lecture une proposition de loi de Bruno Retailleau (LR) pour garantir un "service minimum" dans les transports en cas de grève.

- Violence policière régulière à l'encontre des militants lors des piquets de grève à la sortie des dépôts de BUS.



- Criminalisation de l'action syndicale, plusieurs militants de la RATP sont menacés de licenciement.

- Fiche de paye à zéro : la direction a refusé toute discussion visant à échelonner les répercussions financières sur la fiche de paie de janvier.

- Pour Nathalie Loiseau, «Il n'y a plus de grèves en France» La députée européenne LREM a repris un journaliste de la BBC lui signalant que la France était «secouée par les grèves».

**ILS VEULENT NOUS TORDRE LE BRAS  
NOUS HUMILIER, UNE REPONSE FERME S'IMPOSE.**



Les agents de la RATP sont en lutte depuis le 5 décembre contre la casse de leur contrat social et plus largement contre le futur projet de réforme des retraites. Les AG ont décidé de s'organiser sur des temps forts et de suivre aussi les appels de l'intersyndicale.

Lundi 17 février, la loi instaurant la retraite à points passera en première lecture à l'assemblée nationale. Pour SUD-RATP, il est important de montrer notre colère. Le combat continue !